RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03388
Numéro SIREN : 528 318 991
Nom ou dénomination : ABOUKRAT FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2018 sous le numéro de dépôt 18493

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	30 000	23 183	6 817	17 178	10 361-	60.32-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	9 600	8 500	1 100	900	200	22.22
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	39 600	31 683	7 917	18 078	10 161-	56.21-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	725		725	19 586	18 861-	96.30-
	Autres créances	803 561		803 561	633 843	169 718	26.78
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	4 098		4 098	3 168	930	29.35
	Charges constatées d'avance (3)	72		72	72		
	Total III	808 455		808 455	656 669	151 787	23.11
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	848 055	31 683	816 372	674 747	141 625	20.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 300)	3 300	3 300		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	627 900	627 900		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 248-	3 871	8 120-	209.74-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 386-	8 120-	1 734	21.35
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	620 565	626 952	6 386-	1.02-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	191 042	45 842	145 200	316.74
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	658	932	274-	29.39-
	Dettes fiscales et sociales	3 973	1 020	2 952	289.35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	133		133	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	195 807	47 795	148 011	309.68
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	816 372	674 747	141 625	20.99
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	195 807	47 795		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	604		604	1 247	643-	51.56-
Chiffre d'affaires NET	604		604	1 247	643-	51.56-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				2 700	2 700-	100.00-
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			604	3 947	3 342-	84.69-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 459	3 681	222-	6.02-
Impôts, taxes et versements assimilés			3 229	3 231	2-	0.05-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 362	6 000	4 362	72.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			17 050	12 912	4 138	32.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 446-	8 965-	7 481-	83.45-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	10 001		10 001	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		900	900-	100.00-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	10 001	900	9 101	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5		5	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5		5	
2. Résultat financier (V-VI)	9 996	900	9 096	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 450-	8 065-	1 615	20.03
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	98		98	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	98		98	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	55	20-	36.36-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	35	55	20-	36.36-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	63	55-	118	215.27
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	10 704	4 847	5 857	120.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 090	12 967	4 124	31.80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 386-	8 120-	1 734	21.35

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ABOUKRAT FINANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 3.300 euros
Siège social Ccal des Jardins de Concy, Rue Gustave Caillebotte – 91330 YERRES
R.C.S. EVRY 528 318 991

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit
Le trente juin à 10 heures,

Les associés de la société ABOUKRAT FINANCE – société à responsabilité limitée au capital de 3.300 euros dont le siège est Ccal des Jardins de Concy, Rue Gustave Caillebotte – 91330 YERRES et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 528 318 991 - représentée par Monsieur Julien ABOUKRAT en sa qualité de Gérant, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Etaient présents ou représentés,

Monsieur Julien ABOUKRAT, propriétaire de	240 parts
Monsieur Guy ABOUKRAT, propriétaire de	2 460 parts
Madame Claudine ABOUKRAT propriétaire de	360 parts
Mademoiselle Virginie ABOUKRAT propriétaire de	240 parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales émises par la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien ABOUKRAT en sa qualité de gérant associé.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée, valablement constituée, peut régulièrement délibérer et peut donc prendre des décisions à la majorité requise de la moitié du capital social.

Pour être soumis à l'Assemblée, sont déposés :

Une copie de la lettre de convocation,
Le rapport de la Gérance,
Le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017
Le texte des projets de résolutions proposées par la Gérance au vote de l'Assemblée.

Monsieur le Président précise que le rapport de la Gérance, les comptes annuels, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été communiqués aux associés, non gérants, conformément aux dispositions réglementaires.

Il rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes et quitus à la gérance ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales ;
- Questions diverses, éventuellement.

Puis, il donne lecture du rapport de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE DECISION

L'assemblée Générale, donne acte à la Gérance de la régularité de la convocation, de la communication des pièces aux associés et de la réunion.

Cette résolution est adoptée à la majorité

DEUXIÈME DECISION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance sur les activités de la société, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se soldant par un déficit de 6 386 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité

TROISIÈME DECISION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, déclare approuver purement et simplement ce rapport.

Cette résolution est adoptée à la majorité

QUATRIÈME DECISION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui s'élève à la somme de 6.386 euros, au compte Report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à la majorité

CINQUIEME DECISION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copies du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement des formalités légales partout où cela nécessaire.

Cette résolution est adoptée à la majorité

****

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le président de l'assemblée.

